Titre d'emploi: Conseiller juridique principal, Grands projets infrastructures

OFFRE D'EMPLOI

Demande N°: 11527

Titre: Conseiller juridique principal, Grands projets infrastructures Supérieur: Directrice, Affaires juridiques et Cheffe du contentieux

Lieu de travail: Siège social Statut: Indéterminé, temps plein Groupe d'employés: non assujetti Échelle salariale: Classe E Date d'affichage du 9 juin 2025

Motif de l'affichage: Création de poste

SOMMAIRE

Sous l'autorité de la directrice, Affaires juridiques et Cheffe du contentieux, le (la) titulaire du poste offre des services juridiques aux grands projets d'infrastructure en cours dans l'organisation. Cette personne est responsable de traiter des questions en matière de droit de la construction, approvisionnement, assurances, santé et sécurité et toute question connexe. Elle s'occupe de la négociation et de la rédaction de contrats commerciaux et d'ententes en plus d'offrir du support juridique à la vice-présidence Infrastructures aéroportuaires.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS

- Fournit les services juridiques aux équipes responsables des grands projets d'infrastructure, conformément à la stratégie élaborée par l'équipe juridique.
- Émet des opinions et recommandations juridiques en lien avec les stratégies de projets de construction.
- Représente l'entreprise, négocie avec les entrepreneurs, les professionnels de la construction et tout autre partenaire impliqué dans les projets d'infrastructure.
- Conçoit, rédige et vérifie divers types d'ententes contractuelles et de documentation reliés aux projets d'infrastructure.
- Répond promptement aux questions diverses qui peuvent surgir dans le cadre de la planification et de la réalisation des projets d'infrastructure ou de construction.
- Collabore étroitement avec les équipes responsables des grands projets d'infrastructure afin d'identifier les risques et enjeux stratégiques de l'entreprise.
- · Gérer les réclamations et litiges qui émanent des grands projets d'infrastructure.
- · Effectue toute autre tâche requise.

EXIGENCES

- Déternir un baccalauréat en droit et être membre en règle du Barreau du Québec.
- Posséder un minimum de dix (10) années d'expérience à titre d'avocat(e) en droit de la construction acquise au sein d'un cabinet juridique et/ou en entreprise.
- Esprit axé sur les solutions, l'initiative et la collaboration.
- Expérience en projets de construction.
- Posséder une excellente aptitude en rédaction, analyse et négociation de contrats, ainsi qu'en droit de la construction.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Capacité à travailler sous pression avec une clientèle diversifiée et à gérer efficacement les priorités.
- Faire preuve d'autonomie, de rigueur et d'initiative.
- Bon sens des affaires
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Satisfaire aux exigences afin d'obtenir, suite à l'embauche, l'habilitation de sécurité délivrée par Transports Canada (CIZR) pour accéder en zone réglementée.

Le concours est ouvert simultanément à l'interne et à l'externe; cependant, les candidatures provenant de l'interne seront traitées en priorité.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers ADM. Seules les candidatures sélectionnées seront contactées